





Animation: Anne-Marie GRANET, Office national des forêts Direction de l'environnement et du développement durable 2, avenue de Saint-Mandé 75570 PARIS Cedex 12 Tél. 01 60 74 92 16 Mél: anne-marie.granet@onf.fr

Fréquentation et représentations de la forêt en France Caractéristiques et évolutions au plan national

Anne-Marie GRANET, Office national des forêts Direction de l'environnement et du développement durable 2, avenue de Saint-Mandé 75570 PARIS Cedex 12 Tél. 01 60 74 92 16 Mél : anne-marie.granet@onf.fr

Depuis les années 60, la fréquentation de la forêt est devenue une pratique courante du temps libre. Mais notre société de plus en plus urbaine plébiscite les espaces naturels et forestiers pour des services et valeurs qui dépassent largement le seul loisir. Pour les gestionnaires des forêts publiques, confrontés à une concentration du public sur les sites forestiers périurbains ou touristiques emblématiques, le constat récurrent d'une demande sociale croissante s'accompagne du sentiment d'une incompréhension grandissante vis à vis de la gestion forestière et des coupes en particulier. Le besoin de dialogue est central dans l'expression des attentes de nos interlocuteurs, qu'il s'agisse du grand public ou des acteurs du territoire. Ces préoccupations quotidiennes de nombreux gestionnaires de terrain ne sont pourtant que peu présentes dans les discours de politique forestière nationale, centrés sur les enjeux de production et de biodiversité, et leurs interactions.

Face à ce constat d'un désamour politique et d'une demande sociale forte, il est important pour l'ONF gestionnaire des forêts publiques, de s'appuyer sur des données robustes dans le domaine des pratiques et représentations de la forêt en France, et de leur évolution. C'est l'objectif de l'« Observatoire sociétal de la forêt » lancé par l'ONF, en complémentarité avec les études de fréquentation menées au plan local. L'enquête nationale « Forêt et société » réalisée à l'automne 2010 permet des comparaisons avec la précédente enquête de 2004 et la précise sur certains aspects.

La fonction récréative de la forêt : de la fréquentation des sites aux services rendus par la forêt, en passant par les prix hédoniques. Formes de questionnement et méthodes d'évaluation

Bruno MARESCA, CREDOC Département Evaluation des Politiques Publiques 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris Tél.:+33 (0)1 40 77 85 80 Mél:maresca@credoc.fr

Le questionnement sur la fonction récréative de la forêt a beaucoup évolué ces dernières années. En dix ans, on est passé d'une interrogation ancienne sur le degré de fréquentation des forêts, servant à justifier l'importance de leur fonction sociale, prenant le dessus sur une fonction économique déclinante, à une interrogation nouvelle sur la valeur monétaire de la nature et l'importance des services que rendent les écosystèmes à la société, dans le but de justifier les arbitrages en faveur de la protection du bon état des milieux.

Des méthodes nouvelles sont apparues pour valoriser les biens non marchands et quantifier les services rendus, méthodes dont les présupposés font l'objet de débats contradictoires. On évoquera ces approches et les controverses actuelle à travers quelques exemples.